

BÂTIMENTS SCOLAIRES

Revoir le financement
pour répondre à l'urgence

Une prise de conscience fait du bruit, en cette rentrée scolaire : l'urgence de créer de nouvelles places dans les écoles, et en particulier à Bruxelles. Cette urgence, qui découle de l'accroissement du nombre d'habitants en Belgique, véritable choc démographique, nous l'avons révélée au printemps dernier, en publiant des perspectives de populations scolaires à l'horizon 2030. Sachant que notre population belge, selon les prévisions, devrait encore augmenter d'environ un million dans les quinze prochaines années, on prévoit, en Région wallonne, une croissance d'environ 11% des effectifs dans l'enseignement obligatoire, tandis qu'à Bruxelles, ce chiffre monte à 30% !

La difficulté grandissante de gérer les inscriptions à Bruxelles est déjà un effet de cette croissance démographique : à la veille de la rentrée, un élève sur dix était soit sur liste d'attente, soit avait dû accepter une école au-delà de ses quatre préférences. Alors, qui créera les écoles nécessaires ? Et avec quels moyens ? Au centre des débats ces prochaines années, cette question brûlante sera aussi négociée lors des élections, dans le cadre du futur accord gouvernemental.

Le SeGEC a choisi le moment symbolique de la rentrée scolaire pour communiquer ses propres priorités sur le sujet. Notre demande porte sur le montant de l'intervention publique lors de la construction d'une nouvelle école. Actuellement, la Communauté française finance 100% du capital des bâtiments de son réseau, 60% du capital pour les communes et provinces (ainsi qu'un taux d'intérêt avantageux de 1,25% pour le solde à emprunter), et 0% du capital pour l'enseignement libre (avec 1,25% de taux d'intérêt). Pour les écoles libres, il est donc très difficile de créer de nouvelles places avec ce type de financement qui oblige les Pouvoirs organisateurs de nos écoles à emprunter la totalité ! Nous pensons que le modèle flamand est plus logique : les écoles libres ont le même traitement que les communes et provinces. D'autres formules pourraient être envisagées pour répondre au plus près aux besoins, là où la croissance démographique est la plus forte.

Les propositions du SeGEC ont suscité un certain nombre de réactions politiques, qu'on a pu lire ou entendre dans les médias. De manière positive, la Ministre Marie-Martine SCHYNS a déclaré que le cdH ferait des « propositions claires sur la possibilité de créer de nouvelles places, pour faire en sorte que chaque réseau puisse prendre sa part dans le défi démographique. Pour créer des places plus rapidement, le cdH va d'ici septembre proposer à ses partenaires de la majorité (PS et Écolo) d'ouvrir le « Plan Prioritaire des Travaux » à la possibilité de créer des places ». Au MR, Charles MICHEL a tenu à « relayer l'appel du SeGEC qui demande d'améliorer le financement des bâtiments scolaires du réseau libre ». Du côté des parents, à l'UFAPEC, notre position a également reçu un soutien très clair.

Nul doute que cette question devra être reprise et fera l'objet, nous en formulons le vœu, d'un arbitrage politique équilibré, dans la tradition des compromis qui ont fait l'histoire de notre enseignement. ■

ÉTIENNE MICHEL
DIRECTEUR GÉNÉRAL DU SEGEC
13 SEPTEMBRE 2013

